

## ARRÊTÉ MUNICIPAL N°2023/024

portant désignation de Mme Martine RABEAU et M Bruno RUIZ  
comme membres nommés du Conseil d'Administration du Centre  
Communal d'Action Sociale

### Le Maire de SILLINGY,

VU le code de l'action sociale et des familles,  
VU la loi n°86-17 du 6 janvier 1986 adaptant la législation sanitaire et sociale aux transferts de  
compétences en matière d'aide sociale et de santé,

VU la loi d'orientation n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République et  
notamment son article 41,

VU le code de l'action sociale et des familles et notamment son article R-123-12,

VU le renouvellement du Conseil municipal,

VU la délibération n° 2020-28 du 26 mai 2020 par laquelle le Conseil municipal a fixé à 14 le nombre de  
membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (7 membres élus en plus du Maire et  
7 membres extérieurs),

VU l'arrêté municipal n°2021/332 du 22 novembre 2021 portant désignation des membres nommés du  
Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale 2020-2026,

VU l'arrêté municipal n°2022/209 du 31 mai 2022 portant désignation de Mme Sandrine DUPERRAY  
comme membre nommé du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

VU la démission de Mme Marina RABATEL

VU la démission de Mme Sandrine DUPERRAY, représentant l'ADMR

VU la candidature de Mme Martine RABEAU, représentant l'ADMR,

VU la démission de Mme Vanessa FERIO, représentant le foyer « Les Iris », suppléante de Monsieur Eric

LEPAGE

VU la candidature de M Bruno RUIZ, représentant le foyer « Les Iris », suppléant de Monsieur Eric

LEPAGE

CONSIDERANT qu'il nous appartient de procéder à la désignation des membres nommés du Conseil  
d'administration parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation, ou de développement  
social menées dans la commune,

CONSIDERANT que parmi ces membres doivent figurer des représentants de certaines associations,

## ARRÊTE

**ARTICLE PREMIER.-** Sont nommés en qualité de membres nommés du Conseil d'Administration du  
Centre Communal d'Action Sociale de Sillingy à compter du 18 janvier 2023 :

- Madame Martine RABEAU, à la place de Madame Sandrine DUPERRAY, démissionnaire.
- Monsieur Bruno RUIZ, à la place de Madame Vanessa FERIO, démissionnaire

La liste des membres désignés mise à jour est donc la suivante :

- Madame Odile GODDET, en qualité de représentant des associations familiales, sur proposition de l'UDAF
- Monsieur Eric LEPAGE, en qualité de représentant des associations œuvrant dans le domaine des personnes en situation de handicap « foyer Les Iris »
- Madame Martine RABEAU, en qualité de représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion, de l'aide aux plus démunis, de la famille, des personnes handicapées, de la lutte contre les exclusions « ADMR »
- Monsieur Jean-Pierre CANDIL, en qualité de représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions « Secours Catholique »
- Monsieur Patrick RAPHOZ, en qualité de représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions « L'Ordre de Malte »
- Madame Mireille CORBET, au titre des personnes participant « à des actions de prévention, d'animation et de développement social dans la commune »

Membre suppléant désigné :

- Monsieur Bruno RUIZ, représentant le foyer « Les Iris », suppléant de Monsieur Eric LEPAGE

Envoyé en préfecture le 20/01/2023

Reçu en préfecture le 20/01/2023

Publié le

SLO

ID : 074-217402726-20230118-AM\_2023\_024-AI

ART. 2.- Le présent arrêté sera notifié aux intéressés nouvellement nommés, mis en ligne sur le site internet de la commune, transcrit au registre des arrêtés municipaux et transmis :

- à Monsieur le Préfet de Haute-Savoie,
- à Monsieur le Directeur général des services de la Mairie – pour exécution en ce qui le concerne ;

SILLINGY, le 18 janvier 2023

Le Maire,



Yvan SONNERAT.

- Publication électronique sur le site internet [www.sillingy.fr](http://www.sillingy.fr) le

20 JAN. 2023

- Notification le 20 JAN. 2023